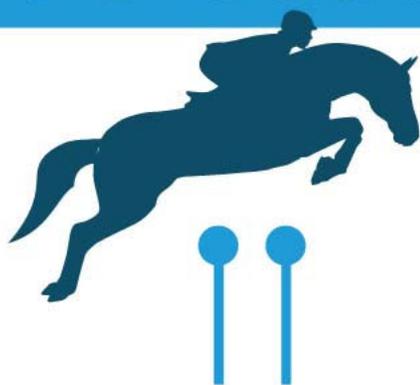




société
HIPPIQUE
FRANÇAISE

SAUT D'OBSTACLES



RÈGLEMENT

Championnat des CIR

2024

Mis à jour au 26 avril 2024

Société Hippique Française
261 rue de Paris
93100 Montreuil
www.shf.eu

Secrétariat technique
01.53.59.31.31
contact@shf.eu



Un titre de Champion Interrégional est décerné sur chaque concours interrégional (CIR) pour chaque catégorie d'âge.

Les Championnats sont réservés aux chevaux de races affiliées à la SHF.

Les races affiliées sont : Arabe et Demi-Sang Arabe, Anglo-Arabe, Cheval de dressage français, Selle-Français, Connemara, Criollo, Dartmoor, Fjord, Haflinger, Highland, Irish-Cob, Islandais, New Forest, Poney Français de Selle, Shetland et Welsh.

Championnat interrégional des chevaux de 4 ans

Le classement du Championnat Interrégional des chevaux de 4 ans est établi comme suit :

- Classement à l'issue des deux épreuves de saut d'obstacles par addition des points de pénalités sur les 2 épreuves ;
- En cas de maintien d'ex-aequo, départage sur la base du classement au Top 100* de Cycle Classique 4 ans ;
- En cas de maintien d'ex-aequo, départage sur la base de la note de modèle ;
- En cas de maintien d'ex-aequo, ils sont départagés sur la base d'un tirage au sort.

Championnat interrégional des chevaux de 5 ans

Le classement du Championnat Interrégional des chevaux de 5 ans est établi comme suit :

- Classement à l'issue des deux épreuves de saut d'obstacles par addition des points de pénalités sur les 2 épreuves ;
- En cas de maintien d'ex-aequo, départage sur la base du classement au Top 100* de Cycle classique des 5 ans ;
- En cas de maintien d'ex-aequo, départage sur la base de la note de modèle ;
- En cas de maintien d'ex-aequo, ils sont départagés sur la base d'un tirage au sort.

Championnat interrégional des chevaux de 6 ans

Le classement du championnat interrégional des chevaux de 6 ans est établi comme suit :

- Classement à l'issue des deux épreuves de saut d'obstacles de 6 ans par addition des points de pénalité sur les deux épreuves ;
- En cas d'ex-aequo, départage sur la base du chronomètre de la deuxième épreuve ;
- En cas de maintien d'ex-aequo, départage sur la base du classement au Top 100* de Cycle classique des 6 ans.

* le Top 100 est arrêté à la veille du CIR avec les données enregistrées à cette date.